

3N INVEST
Société par action simplifiée au capital de 421 000 euros
Divisé en 421000 actions de 1 euro chacune

Siège social

486 RUE MARYSE HILSZ PARC MARCEL D'ASSAULT
34430 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

R.C.S MONTPELLIER N° 881 051 908

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 AOUT 2025

L'an deux mil vingt cinq,
Le 17 Aout,
À 18 h,

Les Héritiers de Monsieur **Salim HADDOUR**, associé et Président de la société 3N INVEST, décédé le 20 juillet 2025, se sont réunis au siège social de la société.

Sont Présents ou représentés :

Les héritiers de la SAS 3N INVEST sont :

- Monsieur Yani HADDOUR
- Monsieur Nolan HADDOUR
- Monsieur Kylian HADDOUR

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires, et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yani HADDOUR, Président de la société.

Monsieur Nolan HADDOUR, est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés, ou votant par correspondance, possèdent plus du quart du capital social. L'Assemblée est en conséquence déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- 1- Les avis de convocation adressés à tous les actionnaires.
- 2- La feuille de présence de l'Assemblée à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires,
- 3- Le rapport du Président
- 4- Les statuts de la société.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constat de décès de Monsieur Salim HADDOUR et de la transmission des actions à ses héritiers
- Désignation d'un nouveau Président de la société
- Modifications corrélatives des statuts
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président

Monsieur le Président déclare ensuite la discussion ouverte. Les actionnaires débattent sur les points qui leur ont été présentés et émettent diverses observations ou suggestions.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée prend acte du décès de Monsieur Salim HADDOUR en date du 20 juillet 2025.

Les héritiers, à savoir :

- Monsieur Yani HADDOUR
- Monsieur Nolan HADDOUR
- Monsieur Kylian HADDOUR

Deviennent propriétaires des actions de la société selon les règles de dévolution successorale.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les héritiers, après délibérations, décident de nommer, en qualité du Président de la société pour une durée indéterminée :

Madame Kenza BEKRI

Née le 10 août 1978 à OUADHIA (ALGERIE) de nationalité Française
Demeurant au 14 Rue des Courioles – 34110 FRONTIGNAN

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, comme conséquence de ce qui précède, de modifier l'article 12 des statuts qui sera désormais formulé de la façon suivante :

Début inchangé

Madame Kenza BEKRI, née le 10 Août 1978 à OUADHIA (Algérie), de nationalité française, demeurant à FRONTIGNAN (34110), 14 Rue des Courioles

Fin inchangé

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Cabinet SBIA AUDIT ET CONSEIL sis 10 Rue des Magnanarelles 34990 JUVIGNAC pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Les héritiers de la SAS 3N INVEST

Monsieur Yani HADDOUR

Handwritten signature of Monsieur Yani HADDOUR in black ink.

Monsieur Nolan HADDOUR

Handwritten signature of Monsieur Nolan HADDOUR in black ink.

Monsieur Kylian HADDOUR

Handwritten signature of Monsieur Kylian HADDOUR in black ink.

Madame Kenza BEKRI

Bon pour acceptation de mandat de Président

Handwritten signature of Madame Kenza BEKRI in black ink.

